



ETA 737 - *Intervention en éthique (3 cr.)*

Plan de cours – Automne 2021

Longueuil

Enseignant : Richard Linteau

Bureau : 12735-3

Téléphone : 450-463-1835/ 1-888-463-1835 (sans frais)
poste 61663

Courriel : Richard.Linteau@USherbrooke.ca

OBJECTIF

Comprendre les exigences d'une intervention en éthique et être capable d'identifier les différents modes d'intervention.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Savoir établir un diagnostic adéquat d'un contexte d'intervention
- Savoir élaborer un plan d'intervention cohérent et réaliste
- Savoir développer une pratique réflexive sur le plan personnel, cognitif et professionnel

CONTENU

- Le contexte québécois de l'intervention en éthique
- Les principales tendances (éthique de conformité, éthique appliquée, approche mixte)
- Les différentes formes d'intervention (formation, conseil individuel et organisationnel, etc.)
- L'intérêt d'une pratique réflexive dans le contexte d'une pratique en émergence
- L'importance et les exigences d'un diagnostic
- L'importance et les exigences d'un plan d'intervention

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Ce cours permet de se familiariser avec les exigences concrètes de l'intervention en éthique. En ce sens, il s'inscrit directement dans la perspective d'une éthique appliquée ayant pour but d'évaluer et de transformer les pratiques. L'approche pédagogique privilégie l'analyse de problèmes réels et actuels proposés par les étudiants et étudiantes et ce à travers la mise en place d'un processus de diagnostic rigoureux menant à l'élaboration d'un plan d'intervention pertinent.

PLANIFICATION DU COURS

Dates	Description du contenu
Septembre	
jeudi 9	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation du cours et des participants • L'éthique organisationnelle en contexte québécois • Présentation du processus de diagnostic • Consigne du premier travail: <i>Identification de contextes d'intervention possibles</i> (échéance 14 septembre)
jeudi 16	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation des contextes d'intervention • Analyse du potentiel et des contraintes de chacun • Sélection et validation des contextes retenus • Début de l'analyse préliminaire (prédiagnostic) • Consigne du deuxième travail individuel : <i>Synthèse critique et apport au lexique</i> (échéance 9 novembre)
jeudi 23	<ul style="list-style-type: none"> • Atelier en équipe : formulation du prédiagnostic
jeudi 30	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation en plénière des prédiagnostics • Réflexion préliminaire autour des démarches de clarification et de validation du prédiagnostic
Octobre	
jeudi 7	<ul style="list-style-type: none"> • Atelier en équipe : planification des démarches de clarification et de validation du prédiagnostic
jeudi 14	<ul style="list-style-type: none"> • Atelier en équipe : démarches de clarification et de validation du prédiagnostic
jeudi 21	<ul style="list-style-type: none"> • Atelier en équipe : démarches de clarification et de validation du prédiagnostic
jeudi 28	<ul style="list-style-type: none"> • Semaine de relâche

Novembre	
jeudi 4	<ul style="list-style-type: none"> • Atelier en équipe : synthèse des démarches de clarification et de validation
jeudi 11	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation sur la pratique réflexive Échange autour des notions abordées dans le deuxième travail (<i>synthèse critique et apport au lexique</i>) • Consigne du travail final : <i>Plan d'intervention</i> (échéance 10 janvier)
jeudi 18	<ul style="list-style-type: none"> • Atelier en équipe : formulation du diagnostic
jeudi 25	<ul style="list-style-type: none"> • Atelier en équipe : formulation du diagnostic
Décembre	
jeudi 2	<ul style="list-style-type: none"> • Atelier en équipe : formulation du diagnostic
jeudi 9	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation des diagnostics
jeudi 16	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation des diagnostics • Conclusion et bilan du cours

MODALITÉS DE L'ÉVALUATION DU COURS

Identification de contextes d'intervention possibles	15%
Diagnostic (travail d'équipe)	40%
➤ Prédiagnostic (10%)	
➤ Diagnostic (30%)	
Synthèse critique et apport au lexique	25%
Travail final (plan d'intervention)	20%

Critères d'évaluation

Clarté: Les idées sont présentées clairement. On n'a pas à deviner ce que vous tentez d'exprimer.

Rigueur: Les liens entre les idées sont rigoureux. On peut facilement suivre le fil de votre pensée.

Pertinence: Le développement des idées est pertinent par rapport aux exigences spécifiques de l'activité.

QUALITÉ DE LA LANGUE

Conformément à la politique départementale de la qualité de la langue qui s'inscrit dans le cadre de l'article 11 du *Règlement facultaire d'évaluation des apprentissages*, une valeur pouvant aller jusqu'à 10 % d'une note pour un travail peut être réservée à l'appréciation de la qualité de la langue.

BIBLIOGRAPHIE

Bégin, L., Langlois, L., Rondeau, D. (dir.). (2015). *L'éthique et les pratiques d'intervention en organisation*. Presses de l'Université Laval.

Bégin, L., Centeno, J. (dir.). (2015). *Les loyautés multiples : Mal-être au travail et enjeux éthiques*, Nota bene.

Bégin, L. (dir.). (2014). *Cinq questions d'éthique organisationnelle*. Nota bene.

Bégin, L. (dir.). (2009). *L'éthique au travail*. Liber.

Boisvert, Y. (dir.). (2014). *Éthique et gouvernance publique*, Liber.

Boisvert, Y. (dir.). (2007). *L'intervention en éthique organisationnelle*, Liber.

Boisvert, Y., Jutras, M., Legault, G.-A. Marchildon, A. (2003). *Petit manuel d'éthique appliquée à la gestion publique*. Liber.

Dewey, J. (2018). *De l'absolutisme à l'experimentalisme* (traduit par G. Lejeune). Éditions de Minuit.

Dewey, J. (2014). *La quête de certitude : Une étude de la relation entre connaissance et action* (traduit par P. Sevidan). Gallimard.

Dewey, J. (2014). *Reconstruction en philosophie* (traduit par P. Di Mascio). Gallimard.

Dewey, J. (2011). *La formation des valeurs* (traduit par A. Bidet, L. Quéré et G. Truc). La Découverte.

Dewey, J. (2004). *Comment nous pensons* (traduit par O. Decroly). Les Empêcheurs de penser en rond.

Dewey, J. (1975). *Démocratie et éducation : Introduction à la philosophie de l'éducation* (traduit par G. Deledalle). Armand Colin.

Dewey, J. (1967). *Logique : La théorie de l'enquête* (traduit par G. Deledalle). Presses universitaires de France.

Frega, R. (2006). *John Dewey et la philosophie comme épistémologie de la pratique*. L'Harmattan.

Frega, R. (2006). *Pensée, expérience, pratique : Essai sur la théorie du jugement de John Dewey*. L'Harmattan.

- Joas, H. (1999). *La créativité de l'agir* (traduit par P. Rusch). Éditions du Cerf.
- Lacroix, A., Marchildon, A. et Bégin, L. (2017). *Former à l'éthique en organisation : Une approche pragmatiste*. Presses de l'Université du Québec.
- Lacroix, A.(dir.). (2011). *Redéployer la raison pratique : Pour une éthique pragmatique*. Liber.
- Lacroix, A., Létourneau, A. (dir.). (2000). *Éthique: méthodes et interventions*. Fidès,
- Legault, G. A. (1999). *Professionnalisme et délibération éthique : Manuel d'aide à la décision responsable*, Presses de l'Université du Québec.
- Legault, G. A. (dir.). (1997). *Enjeux de l'éthique professionnelle : L'expérience québécoise*. Presses de l'Université du Québec.
- Langlois, L. (dir.). (2011). *Le professionnalisme et l'éthique au travail*. Presses de l'Université Laval.
- Marchildon, A. (2017). Le pouvoir de déployer la compétence éthique. Dans *Éthique publique*, volume 19, numéro 1.
- Putnam, H. (2004). *Fait/Valeur : la fin d'un dogme et autres essais* (traduit par M. Caveribère et J.-P. Cometti). Éditions de l'éclat.
- Schön, D. -A. (2011). À la recherche d'une nouvelle épistémologie de la pratique et de ce qu'elle implique pour l'éducation des adultes. Dans J. -M. Barbier (dir.). *Savoirs théoriques et savoirs d'action*. Presses universitaires de France.
- L'éthique organisationnelle au Québec, Étude sur les pratiques et les praticiens des secteurs privé, public et de la santé*, Association des praticiens en éthique du Canada (Apec-Québec), Collaboration scientifique Chaire d'éthique appliquée (Université de Sherbrooke), Institut d'éthique appliquée (Université Laval), 2010

PLAGIAT ET AUTRES DÉLITS

Vous trouverez ci-après un document informatif préparé par le groupe de travail antiplagiat de l'Université de Sherbrooke à l'attention des étudiantes et des étudiants. Nous vous invitons à le lire et à prendre connaissance du *Règlement des études*, plus particulièrement la section 9 portant sur les règles relatives à la discipline, que vous trouverez sur le site Internet du bureau du registraire : <https://www.usherbrooke.ca/registraire/droits-et-responsabilites/reglement-des-etudes/>.

Vous êtes également invités à visiter la page Internet Antiplagiat : <http://www.usherbrooke.ca/ssf/antiplagiat/> et à participer au Quiz antiplagiat : <http://www.usherbrooke.ca/ssf/antiplagiat/jetudie/quiz/>.

Dans tous les cas de plagiat ou de toute autre manœuvre visant à tromper, une plainte sera déposée auprès de la personne responsable des dossiers disciplinaires de la Faculté et traitée selon la procédure prévue au *Règlement des études*. Toute personne reconnue avoir commis un délit se verra imposer une sanction disciplinaire.

L'intégrité intellectuelle passe, notamment, par la reconnaissance des sources utilisées.

À l'Université de Sherbrooke, on y veille!

Extrait du Règlement des études (Règlement 2575-009)

9.4.1 DÉLITS RELATIFS AUX ÉTUDES

Un délit relatif aux études désigne tout acte trompeur ou toute tentative de commettre un tel acte, quant au rendement scolaire ou une exigence relative à une activité pédagogique, à un programme ou à un parcours libre.

Sont notamment considérés comme un délit relatif aux études les faits suivants :

- a) commettre un plagiat, soit faire passer ou tenter de faire passer pour sien, dans une production évaluée, le travail d'une autre personne ou des passages ou des idées tirés de l'œuvre d'autrui (ce qui inclut notamment le fait de ne pas indiquer la source d'une production, d'un passage ou d'une idée tirée de l'œuvre d'autrui);
 - b) commettre un autoplagiat, soit soumettre, sans autorisation préalable, une même production, en tout ou en partie, à plus d'une activité pédagogique ou dans une même activité pédagogique (notamment en cas de reprise);
 - c) usurper l'identité d'une autre personne ou procéder à une substitution de personne lors d'une production évaluée ou de toute autre prestation obligatoire;
 - d) fournir ou obtenir toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle, pour une production faisant l'objet d'une évaluation;
 - e) obtenir par vol ou toute autre manœuvre frauduleuse, posséder ou utiliser du matériel de toute forme (incluant le numérique) non autorisé avant ou pendant une production faisant l'objet d'une évaluation;
 - f) copier, contrefaire ou falsifier un document pour l'évaluation d'une activité pédagogique;
- [...]

Par plagiat, on entend notamment :

- Copier intégralement une phrase ou un passage d'un livre, d'un article de journal ou de revue, d'une page Web ou de tout autre document en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets;
- reproduire des présentations, des dessins, des photographies, des graphiques, des données... sans en préciser la provenance et, dans certains cas, sans en avoir obtenu la permission de reproduire;
- utiliser, en tout ou en partie, du matériel sonore, graphique ou visuel, des pages Internet, du code de programme informatique ou des éléments de logiciel, des données ou résultats d'expérimentation ou toute autre information en provenance d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans en citer les sources;
- résumer ou paraphraser l'idée d'un auteur sans en indiquer la source;
- traduire en partie ou en totalité un texte en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets;
- utiliser le travail d'un autre et le présenter comme sien (et ce, même si cette personne a donné son accord);
- acheter un travail sur le Web ou ailleurs et le faire passer pour sien;
- utiliser sans autorisation le même travail pour deux activités différentes (autoplagiat).

Autrement dit : mentionnez vos sources

Document informatif V.3 (août 2017)

SYSTÈME DE NOTATION

<i>Lettre</i>	<i>Note chiffrée</i>	<i>Pointage</i>	<i>Niveau</i>
A+	92 %	4,3	Excellent
A	87 %	4,0	Excellent
A-	84 %	3,7	Excellent
B+	81 %	3,3	Très bien
B	78 %	3,0	Très bien
B-	75 %	2,7	Très bien
C+	72 %	2,3	Bien
C	69 %	2,0	Bien
C-	66 %	1,7	Bien
D+	63 %	1,3	Passable
D	60 %	1,0	Passable
E	59 % et -	0,0	Échec

Cette échelle de notation peut varier en fonction de divers facteurs : type d'activité, taille du groupe, niveau du cours, atteinte des objectifs, résultats obtenus, etc.

Guide de présentation du travail écrit :
[USherbrooke.ca/flsh/guide-travail-ecrit](https://usherbrooke.ca/flsh/guide-travail-ecrit)

LibGuide en philosophie :
<https://libguides.biblio.usherbrooke.ca/philo>